

## La structure interne d'une représentation sociale peut-elle être contradictoire?

Youssef Aissani  
*Université Toulouse le Mirail*

*Les représentations sociales se présentent parfois comme une structure hétérogène, associant des thèmes sémantiquement incohérents. L'objet du présent article est de montrer que ces structures étranges ne sont pas le résultat d'un biais méthodologique mais qu'elles sont significatives d'un point de vue psychologique. L'auteur étudie la représentation de la nationalité française que partagent deux populations: des arabes issus de la deuxième génération et des maghrébins vivant au Maghreb. Il montre que la population qui connaît un conflit d'identité a une représentation conflictuelle.*

Mots clés: *Représentation sociale, noyau central, éléments périphériques, cohérence cognitive, analyse de similitude, rp de Cattell.*

*Social representations can sometimes appear as an heterogeneous structure linking incoherent semantic topics. The purpose of this paper is to show that these peculiar structures don't result from methodological bias, but are psychologically significant. The author studies the representations of the french nationality shared by two populations of subjects: the first one is composed of Arabs immigrant's children, and the second one is composed of native North Africans. The author shows that the representation of nationality of the population experiencing a conflictual identity is also conflictual.*

Key words: *Social representation, Central nucleus and peripheral elements, Cognitive coherence, Similitude analysis, rp of Cattell.*

Dans une conception systémique, Abric (1976) définit la représentation sociale comme une organisation cognitive hiérarchisée. Le noyau central en est l'élément fondamental: il la structure, lui donne sens et la stabilise (on parle aussi de noyau organisateur). Par opposition, les autres éléments sont dits périphéri-

ques. Cette distinction doit être comprise qualitativement: deux opinions relatives à un même objet peuvent avoir autant d'importance quantitative alors que l'une est centrale et l'autre, non. Par exemple, la représentation du groupe idéal (Flament, 1981) s'organise autour de deux opinions centrales: «les relations y sont fraternelles» et «il n'y a pas de chef»; d'autres, comme: «ses membres partagent un même objectif» peuvent être approuvées par un grand nombre de sujets mais elles sont périphériques dans la structure représentationnelle. La théorie du noyau central est intéressante à plus d'un titre: entre autres, elle apporte des connaissances nouvelles sur les processus de transformation des représentations, thème longtemps resté en marge des préoccupations des psychologues sociaux. Le modèle de Flament (1987, 1989) et d'Abric (1984, 1989) confirme la fonction stabilisatrice du noyau (Moliner, 1988; Abric, 1989) met en évidence l'impact dynamogène des pratiques contradictoires avec la représentation (Andrimifidisoa, 1978; Guimelli, 1989). Cependant, et bien qu'en constant développement, cette théorie ne va pas sans difficultés. L'une d'elles, reconnue comme principale (Abric, 1987), réside au plan méthodologique dans le repérage du noyau organisateur. Par exemple, dans une recherche sur la représentation d'une université auprès de ses usagers (Aissani, Bonardi, Guelfucci, 1990), il est montré comment l'utilisation de l'analyse de similitude (Degenne, Verges, 1973) s'avère inefficace lorsque le nombre de variables du questionnaire augmente. De même, il arrive que certains indices de similitude très dépendants des effets de taille (Degenne, 1985), tel l'indice de co-occurrence, biaisent les résultats: un item fréquemment choisi se retrouve forcément associé à de nombreux autres et forme une structure en étoile insignifiante (Verges, 1985). Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt! Ces difficultés qui au fond restent dans le registre du technique ne sauraient en masquer une autre, moins évidente en apparence mais peut-être plus fondamentale. Analysons certains travaux pour lesquels le problème se pose.

Décrire la structure interne d'une représentation sociale, identifier ses éléments centraux et périphériques s'appuient, on le sait, sur l'analyse de similitude et en particulier sur l'un de ses dérivés instrumentaux: l'arbre maximum. Il arrive que celui-ci mette en évidence deux blocs d'items (sous la forme de deux sous-graphes connexes), chacun dénotant une signification globale et cohérente. Mais dans certains cas, les deux espaces sémantiques ainsi formés sont incongruents entre eux. Par exemple, dans l'étude de la représentation d'une tâche, Abric et Vacherot (1976) obtiennent deux sous-ensembles d'opinions qui la caractérisent de manière contradictoire: comme un «jeu» ou comme une activité de résolution de problème. De même, dans une recherche sur la représentation de la politique de l'immigration par le gouvernement socialiste chez des étudiants français (Aissani, travaux en cours), l'arbre maximum juxtapose deux groupes d'items opposés: l'un centré autour de la question du droit de vote, l'autre exprimant un régime migratoire austère (réduction des subventions sociales, interdiction de toute activité politique). Enfin, l'analyse de la représentation d'une université de lettres et sciences humaines (Bonardi, Aissani, 1990) a montré qu'elle s'articulait autour de deux aspects contrastés: le premier, lié au problème des débouchés professionnels (absence de diplômés «anti-chomage»), le second, relatif à la qualité des enseignements dispensés. La co-présence, sur un même arbre maximum, de

deux blocs d'opinions sémantiquement hétérogènes peut s'interpréter sous deux angles différents. En premier lieu, on peut considérer que ces sous-graphes connexes sont la traduction de deux représentations distinctes du même objet, chacune se structurant autour d'un noyau central spécifique. Or, comme le rappellent Potter et Witherell (1987), dans la «théorie de Moscovici, ce qui constitue un groupe est précisément le partage des représentations entre ses membres: les limites des représentations circonscrivent les limites des groupes». Il s'en suit que l'échantillon initialement retenu par le chercheur ne renvoie pas nécessairement à une même catégorie groupale: aux deux représentations dégagées par l'arbre correspondraient peut-être deux groupes sociaux. C'est ce raisonnement que semblent suivre Abric et Vacherot (1976). En effet, après qu'ils aient repéré sur l'arbre maximum deux significations de la tâche, ils procèdent dans un second temps à une «ventilation des sujets en fonction de leur représentation», ce qui leur permet de distinguer deux échantillons.

En second lieu, on peut penser que les deux parties de l'arbre maximum expriment la structure d'une seule représentation. Il s'agit alors d'une représentation complexe et ambivalente. Verges (1987) n'exclut pas cette possibilité quand il définit celle-ci comme une organisation cognitive «faite de cohérence forte et de *contradictions* entre pôles structurants». Nous serions ici en présence d'une seule population. Ainsi, dans une recherche sur l'union de la gauche (Larrue, Casagne, Domenc, Guelfucci, 1985), les auteurs découvrent que sa représentation chez des adhérents communistes n'est pas unidimensionnelle: elle se structure autour de plusieurs thèmes, mis en évidence sur l'arbre par autant de sous-graphes connexes et adjacents. Après avoir essayé d'affecter chaque sujet à l'un d'eux (à la manière d'Abric et Vacherot), ils en concluent finalement que «des éléments appartenant aux autres classes de représentation co-existent en réalité chez un même sujet (...). La population ne se partage pas entre les sous-ensembles représentationnels avec la netteté que l'on aurait souhaité».

Les deux cas de figure que nous venons d'envisager sont bel et bien contradictoires. Bien que parti d'un groupe supposé non ambigu et sur la base de l'analyse d'un certain état représentationnel, on en vient à s'interroger sur son homogénéité. Doit-on attribuer l'hétérogénéité de la représentation à un artéfact méthodologique lié à une mauvaise identification de son support groupal ou faut-il l'apprécier comme un résultat fiable susceptible de caractériser la population à laquelle elle est co-extensive? Ce problème, selon Potter et Litton (1985) surgit plus souvent qu'on ne le croit. Dans nombre de travaux, font ils remarquer, la socialité d'un échantillon reste à démontrer. Trop souvent, elle y est postulée implicitement. Ils mettent en garde contre un certain laxisme qui consisterait à considérer d'emblée l'échantillon comme une catégorie groupale «naturelle» et de surcroît comme une unité fondamentale d'analyse. Il y va en effet de la fiabilité d'une recherche: en insistant «sur la similitude (intragroupe) aux dépens de la variation et de la différence (en sous-groupes)» (Potter et Litton, 1985), on peut être amené à prendre pour une représentation sociale ce qui ne serait en fait qu'un vague amalgame de représentations insignifiantes.

Le présent article poursuit un double objectif: illustrer d'une part, comment dans une recherche empirique sur la représentation sociale de la nationalité

française chez des jeunes maghrébins, nous avons été amené à rencontrer ce problème et suggérer d'autre part une démarche méthodologique susceptible de la résoudre.

#### EXEMPLE D'APPLICATION

Deux associations, l'une à vocation socio-culturelle: ICI (*Identité, Culture, Intégration*), l'autre, rattachée à une université: *Horizons Maghrébins*, nous ont sollicité pour participer à un programme de recherches sur l'image (traduisons: la représentation sociale) de la nationalité française chez des jeunes maghrébins (on connaît les polémiques suscitées par les réformes et les «contre-réformes» du Code de la Nationalité). L'analyse bibliographique a mis en évidence quatre champs thématiques: culturel, politique, social et économique, lesquels nous ont servi de levier pour mener quelques entretiens semi-directifs. De ces derniers, nous avons extrait vingt-quatre opinions (la moitié à valence positive et l'autre à valence négative) qui forment donc le questionnaire. En outre, celui-ci comporte quatre questions relatives au sexe, au nombre d'années de séjour en France, à la nationalité et au désir de se naturaliser français. La passation s'est déroulée auprès de quatre-vingt dix sept étudiants (de la même université); chaque sujet devait choisir trois opinions parmi huit qui à ses yeux caractérisaient le mieux la nationalité française.

### 1. Représentation sociale de la nationalité française chez les étudiants maghrébins de la deuxième génération

Dans un premier temps, nous nous sommes focalisé sur les maghrébins de la deuxième génération, appelés aussi «beur» (étaient définis comme tel les sujets résidant en métropole depuis 1974, date d'arrêt officiel des flux migratoires). Pour résumer, on définira ces étudiants comme des «immigrés malgré eux», qui n'ont pas décidé d'eux même de vivre en France. Leur présence sur le territoire français, ancienne, est la conséquence de l'émigration de leurs parents (immigrés de la première génération). Pour la plupart d'entre eux, la double culture française et maghrébine se vit de manière contradictoire. L'étude de la représentation sociale de la nationalité française, objet social important —voire crucial— présente un intérêt monographique certain.

Nous avons alors soumis le corpus recueilli (soit 44 questionnaires) à une analyse de similitude en prenant comme indice de similitude de 0 de Pearson. Seuls les items dont l'effectif est supérieur à 10 % de la taille de l'échantillon ont été pris en compte et ce, pour éviter des saturations d'arêtes sur l'arbre. Nous avons obtenu l'arbre maximum A1 (voir Figure 1).

Considérons les deux items: «la nationalité française n'efface pas pour autant les inégalités entre français de souche et français d'origine étrangère» et «elle permet

de s'installer librement en Europe». En coupant l'arête qui les associe, on obtient deux sous-graphes connexes (notés G1 et G2) qui constituent deux espaces sémantiques distincts et homogènes (à l'exception pour G1 de l'opinion: «la nationalité française est compatible avec le fait de garder la nationalité d'origine»).

La nationalité française

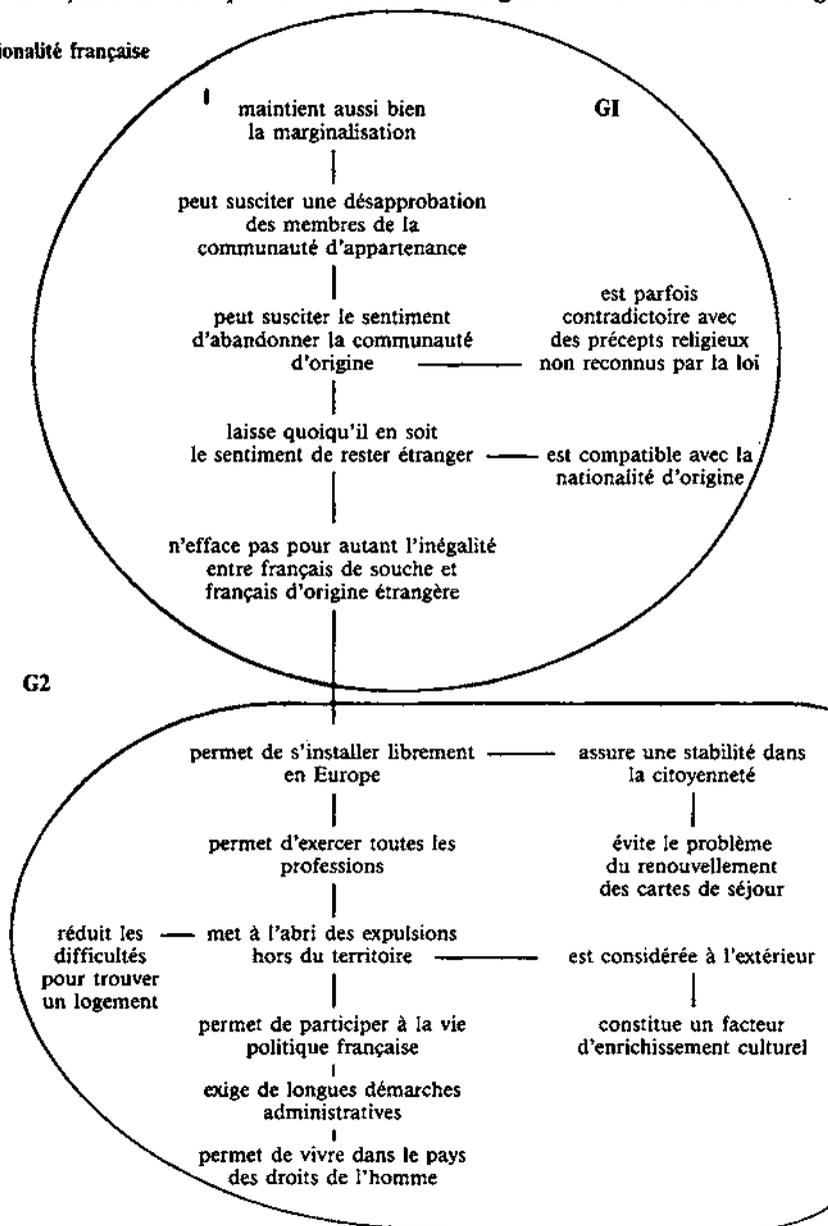


FIGURE 1. ARBRE MAXIMUM A1: ÉTUDIANTS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION.

Le graphe G1 est négativement connoté. L'item: «la nationalité française laisse quoi qu'il en soit le sentiment de rester étranger» y apparaît en position centrale (c'est à dire qu'il est associé à trois autres items au moins); il en est de même pour: «elle peut susciter le sentiment d'abandonner la communauté d'origine». Néanmoins, la centralité de celui-ci doit être relativisée: son effectif faible ( $e=13$ ) ainsi que celui de l'item: «elle est parfois contradictoire avec des préceptes religieux non reconnus par la loi» ( $e=11$ ) ne permettent pas de retenir leur association sur l'arbre comme élément information pertinent pour l'analyse. Seule par conséquent l'idée de «se sentir malgré tout étranger» peut être considérée comme centrale. Toutefois, le filtrant (voir Figure 2 partie supérieure) apporte des indications plus nuancées. S'il confirme la fonction organisatrice de cette opinion (on voit qu'elle participe à la formation de trois cliques à trois éléments),<sup>1</sup> il met par ailleurs en évidence une certaine importance de l'item: «la nationalité n'efface pas pour autant les inégalités entre français de souche et français d'origine étrangère» qui apparaît dans les mêmes cliques que celles de l'item central. On peut donc penser que ces deux opinions, qui forment d'ailleurs une unité de sens organisent la représentation. De surcroît, les autres son périphériques.

Le graphe G2 quant à lui est chargé positivement. L'item: «la naturalisation met à l'abri des expulsions hors du territoire» occupe une position centrale. Les résultats du filtrant vont dans le même sens. En effet, non seulement il est contenu dans trois cliques à trois éléments, mais en plus, une autre opinion, voisine sémantiquement («elle assure une stabilité dans la citoyenneté») se retrouve dans cinq cliques. Ce qui nous amène à penser que le caractère sécurisant et stabilisant attribué à la naturalisation peut structurer la représentation. Par conséquent, les autres aspects peuvent être caractérisés comme périphériques.

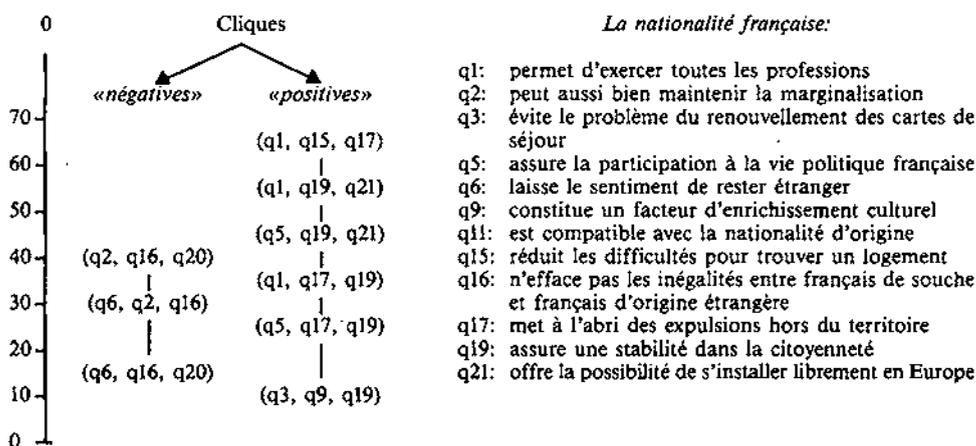
L'arbre A1 met ainsi en évidence deux pôles à tonalité sémantique différente. Dès lors, la question se pose de savoir si les deux significations fondamentales dégagées traduisent deux représentations indépendantes et monolithiques ou si, s'articulant en un même noyau organisateur (défini comme suit: en se naturalisant, le maghrébin acquiert certes une certaine stabilité mais il n'est pas considéré comme un français à part entière) elles expriment au contraire une seule structure représentationnelle, manifestement ambivalente? On peut approcher le problème en transposant sa formulation au plan des caractéristiques de la population. On se demandera alors si la bipolarité de la représentation est l'indice du partage du groupe en deux catégories ou, inversement, si l'homogénéité de la population va de pair avec l'hétérogénéité de sa représentation.

À première vue, rien n'empêche de procéder à une reconstitution de cet échantillon en sous-groupes homogènes et distincts l'un de l'autre. Plusieurs méthodes le permettent: l'analyse de liaison élémentaire de Mac Quitty, la classification hiérarchique descendante de Reinert (1983), l'analyse factorielle des correspondances de Benzécri (1973); l'analyse de la fonction discriminante offre même la possibilité de décrire la différence entre les sous-groupes en dégageant les variables les plus discriminantes. Cependant, cette stratégie méthodologique nous

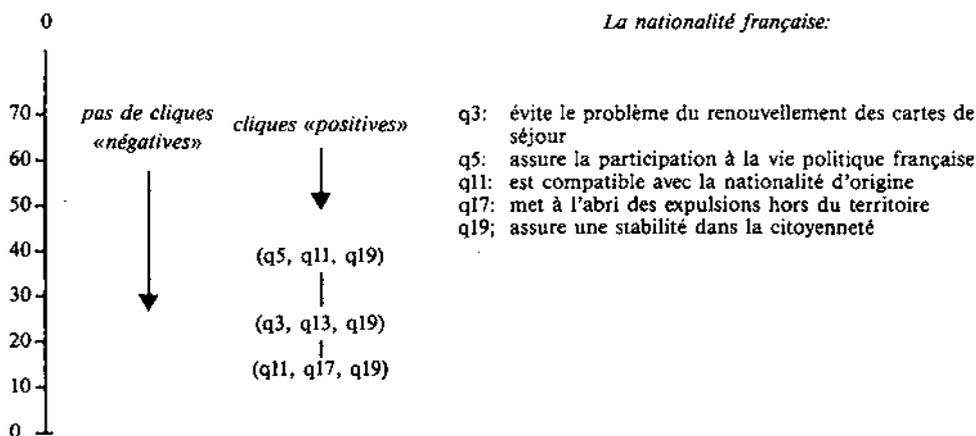
1. Les cliques à trois éléments au moins sont les plus intéressantes du point de vue de l'apport informationnel; celles à deux éléments sont redondantes par rapport aux arêtes de l'arbre.

paraît inadaptée. D'une part en effet, il n'est pas prouvé que les types de sujets triés par ces techniques coïncident avec les deux structures représentationnelles décrites par les sous-graphes G1 et G2. D'autre part, rien n'indique que ces constellations de sujets correspondent à des catégories groupales socialement et psychologiquement saillantes. Car le problème est bien là: si, comme l'indique Di Giacomo (1981), «les représentations sociales n'opèrent pas dans un vide social», on comprend la difficulté de considérer comme support social d'une représentation une entité groupale déterminée par des procédures statistiques.

FILTRANT DES CLIQUES: ÉTUDIANTS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION



FILTRANT DES CLIQUES: ÉTUDIANTS RECEMMENT ARRIVÉS EN FRANCE



Remarque: seules les cliques significatives (celles à trois éléments au moins) sont représentées ici.

FIGURE 2

Or, cela semble assez clair, les étudiants de la deuxième génération forment une catégorie socio-culturelle bien circonscrite. Leur comparaison avec les étudiants de culture maghrébine (ceux qui sont venus récemment en France) donne un aperçu de leur spécificité. Au risque d'une schématisation extrême on pourrait la résumer ainsi:

— En premier lieu, ils n'ont pas les mêmes repères culturels. Plusieurs travaux en font état (Sayad, 1982; Costa-Lascoux, 1985, etc.) les «beurs» évoluent dans une culture ambiante qui reste marquée par des conflits d'identité. Ils se définissent eux-mêmes ni comme les héritiers d'une arabité (ainsi, bien que maternelle, la langue arabe leur est paradoxalement étrangère), ni comme des français à part entière. Il s'agit donc d'une culture hybride toujours en quête de sa cohérence. Ce que Sayad (1982) résume bien: «même naturalisé français, 'l'immigré' reste toujours, qu'il veuille ou non, le 'ressortissant' symbolique (socialement, ethniquement, culturellement et même politiquement) de son pays».

— En second lieu, leur rapport à la naturalisation, au delà de ses connotations diverses possibles, a ceci de commun: rejetée ou désirée, le séjour définitif en métropole s'impose au fil des années comme une réalité incontournable; la vie de l'immigré navigant entre «l'illusion du provisoire» (Sayad, 1982) et le mythe du retour.

## 2. Hypothèse et démarche méthodologique

On l'aura compris, notre hypothèse est que la structure complexe mise en évidence par l'arbre A1 correspond à une et une seule représentation: celle partagée par les étudiants «beurs».

Pour la tester, on comparera leur profil à celui du groupe des maghrébins de culture maghrébine (ceux qui sont arrivés récemment en France). En effet, si la différence purement socio-culturelle entre ces deux catégories se doublait d'une différence de configuration représentationnelle, on en déduirait une spécificité relative de la population des «beurs»: chaque étudiant de ce type serait, du point de vue de la représentation, plus proche d'un autre membre de cette population que des individus de l'autre catégorie. Reste à définir ce qu'on entend par différence. Pour ce faire, on distinguera trois niveaux d'analyse. Dans un premier temps, on envisagera la comparaison d'un point de vue purement descriptif. On utilisera à cette fin l'analyse factorielle des correspondances (Benzécri, 1973) qui, parce qu'elle prend en compte à la fois les sujets et les variables, se prête aussi bien à la mise en évidence de plusieurs familles de représentations qu'au repérage d'une variabilité inter-groupes en fonction de celles-ci. Appliquée au corpus des 97 questionnaires, elle nous permettra de situer le groupe des «beurs» dans l'espace factoriel par rapport à l'autre population. Cependant, cette technique n'offre pas la possibilité de décider statistiquement de l'écart entre deux profils de réponse. C'est pourquoi, dans un second temps, nous ferons appel au coefficient de simi-

larité inter-profil de Cattell (1966), technique appropriée pour la comparaison de deux configurations représentationnelles puisqu'elle tient compte de toutes les dimensions du profil à la fois (Di Giacomo, 1981). Enfin, sachant que la représentation se définit comme une structure cognitive et étant donné par ailleurs, comme l'indique Flament (1981b), que «deux ensembles de données peuvent différer statistiquement et avoir la même structure — cf. ce que Cibois, 1980 appelle «l'effet d'homothétie» — on se placera alors à un niveau plus qualitatif. Il s'agira de dégager l'organisation de la représentation des étudiants de culture maghrébine, en utilisant l'analyse de similitude.

### 3. Resultats

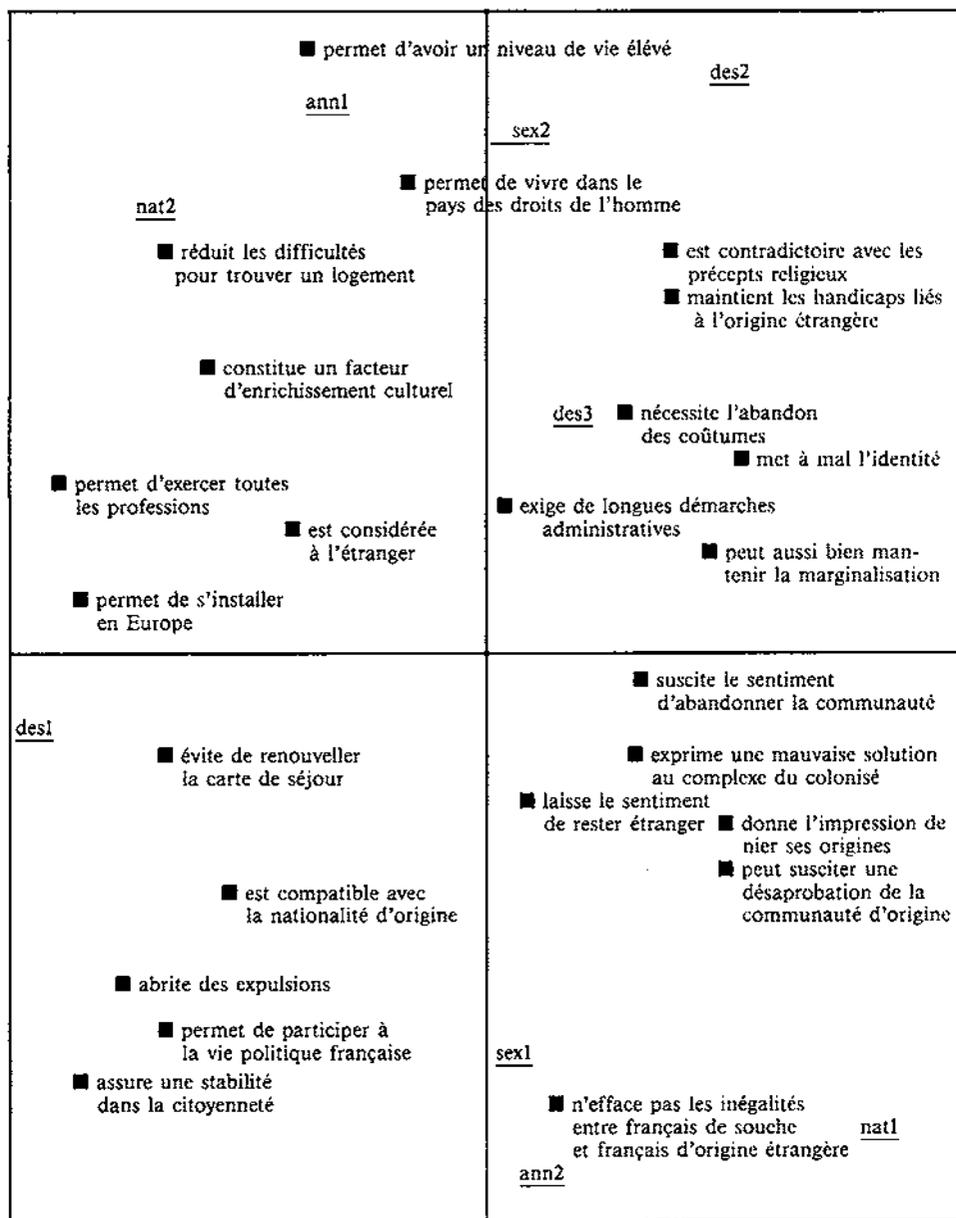
#### a. Résultats de l'analyse factorielle des correspondances

Les deux premiers facteurs expliquent 45 % de la variance totale. On s'en tiendra au plan factoriel (Fig. 3).

La partie gauche du *premier facteur* regroupe des avantages de la naturalisation que l'on peut classer en deux types. Le premier a trait à des aspects économiques: elle «permet d'exercer toutes les professions et rend possible la libre circulation en Europe»; le second, aux conditions de séjour: elle «abrite des expulsions hors du territoire et assure une stabilité dans la citoyenneté». On repère ici deux ensembles de sujets, les maghrébins qui ne sont pas de nationalité française (nat 2) et ceux qui la désirent (des 1). Le pôle droit quant à lui réunit deux sortes d'inconvénients. La naturalisation apparaît d'abord comme coûteuse d'un point de vue psychologique puisqu'elle revient à «désertier lachement» son groupe d'appartenance: elle donne l'impression de «nier ses origines, d'abandonner sa communauté d'appartenance et d'entraîner une désapprobation de celle-ci». Par ailleurs, elle est perçue comme intolérante à leur égard: elle «peut aussi bien maintenir la marginalisation et met à mal l'identité culturelle. Sur ce pôle se situent les maghrébins de nationalité française (nat 1).

*Le second facteur* décrit la nationalité française de manière plus contradictoire. Sa partie supérieure met en évidence d'autres aspects positifs: réduction des difficultés pour trouver un logement, niveau de vie élevé, mais aussi cette image connue d'une France, terre de liberté. Ces bénéfices s'associent à des aspects moins reluisants: contradiction entre régime laïque et certains préceptes de l'islam, difficulté d'intégration liés à l'origine étrangère. On trouve ici les individus immigrés depuis peu (ann 1), les étudiants de sexe masculin (sex 2) les sujets qui n'envisagent pas de se naturaliser (des 2). La partie inférieure rassemble, aussi, des opinions hétérogènes: la nationalité française «assure une stabilité dans la citoyenneté ainsi que la participation à la vie politique» mais elle «n'efface pas pour autant l'inégalité entre français de souche et français d'origine étrangère». On y trouve les femmes (sex 1) les «beurs» (ann 2) et les maghrébins qui sont de nationalité française (nat 1).

## La nationalité française:



sex1: étudiantes  
sex2: étudiants

ann1: durée de séjour < 9 années  
ann2: durée de séjour > 15 années

nat1: nationalité française  
nat2: nationalité «maghrébine»

des1: désire se naturaliser français; des2: ne désire pas se naturaliser français; des3: ne sait pas

FIGURE 3. PLAN FACTORIEL.

Le plan factoriel met en évidence des oppositions de sujets: les étudiants/les étudiantes, les maghrébins français/les maghrébins étrangers... En suggérant ainsi l'existence de catégories groupales, le traitement des données par l'analyse factorielle de correspondance est à même d'ouvrir de nouvelles hypothèses de travail. Par exemple la différenciation au niveau du sexe (très marquée dans cette culture) mériterait que l'on s'y penche: renvoyant peut-être à une distinction de rôles sociaux, elle suggérerait un impact possible des positions sociales sur le processus représentationnel.

Eu égard à notre hypothèse, c'est le second facteur qui semble le plus pertinent. Considérons d'abord sa partie supérieure. Les deux opinions: «la nationalité française est parfois contradictoire avec des préceptes religieux non reconnus par la loi» et «elle maintient les handicaps liés à l'origine étrangère» sont faiblement représentées chez les étudiants récemment arrivés en France (effectifs respectifs 7 et 6). Sur la partie inférieure, il est intéressant de remarquer que deux caractéristiques de la naturalisation: «elle assure une stabilité dans la citoyenneté» et «elle n'efface pas pour autant les inégalités entre français de souche et français d'origine étrangère» ont une forte contribution à la saturation du facteur.

Cet axe met donc en évidence deux faits remarquables: d'une part, une différenciation entre les étudiants de la deuxième génération et ceux récemment arrivés en France et d'autre part, une différenciation qui correspond à une opposition entre des items, contradictoires sur le pôle inférieur et homogènes sur le pôle supérieur. Dit autrement, les étudiants «beurs» se distinguent des étudiants de culture maghrébine dans la mesure où ils partagent deux opinions hétérogènes. Or celles-ci ne sont autre que le noyau organisateur de la représentation dégagee sur l'arbre A1. Ce qui va bien dans le sens de l'hypothèse.

#### b. Le coefficient de Cattell

L'analyse factorielle des correspondances n'offrant pas la possibilité de tester statistiquement cette différence, nous appliquons le coefficient de similarité inter-profil de Cattell. Il a pour formule:

$$r_p = \frac{E_k - \sum D_{(A,B)^2}}{E_k + \sum D_{(A,B)^2}}$$

$E_k = 2$  fois la valeur du  $\chi^2$  médian.

$D_{(A,B)^2}$  = le carré de la différence des scores entre les groupes A et B sur une dimension du profil (une variable du questionnaire). Cette différence porte non pas sur les résultats bruts mais sur les scores standardisés. Pour ce faire, on utilise la formule:

$$\frac{s - m}{\sigma} \quad s = \text{score brut}, \sigma = \text{écart-type de la distribution}, m = \text{moyenne}$$

Pour comparer des groupes, Cattell recommande de diviser le  $\sigma$  qui sert à la standardisation par  $\sqrt{N+1}$  ( $N$ =la taille de l'échantillon). Les seuils de signification de  $r_p$  sont données par la table de Horn jusqu'à 30 dimensions (Cattell, 1966). On montre qu'il y a une différence de profil entre les étudiants issus de la deuxième génération et les étudiants de culture maghrébine ( $r_p = -0,787$  significatif à  $p = .01$ ), mais aussi entre les maghrébins et les maghrébines ( $r_p = -0,780$  significatif à  $p = .01$ ). De plus, ne sont pas similaires, les profils des étudiants de sexe masculin et des étudiants récemment immigrés ( $r_p = 0,001$  non significatif à  $p = .01$ ) ni ceux des femmes et des «beurs» ( $r_p = 0,228$  non significatif à  $p < .01$ ). Ce qui confirme la différenciation dégagée par l'AFC.

### c. Application de l'analyse de similitude au corpus des étudiants récemment arrivés en France

Il s'agit maintenant de savoir si l'opposition entre les deux groupes se traduit par une différence de structure représentationnelle. Pour ce faire, nous appliquons au corpus des 47 étudiants récemment arrivés en France une analyse de similitude en conservant les mêmes items retenus pour les étudiants «beurs». Nous obtenons l'arbre A2 (voir Figure 4). Les items à valence positive (hormis deux: «la nationalité française constitue un facteur d'enrichissement culturel» et «elle permet de vivre dans le pays des droits de l'homme») forment un sous-graphe connexe cohérent, noté  $G_B$  sur l'arbre. Trois parmi eux y occupent une position centrale «elle est considérée dans les autres pays», «elle offre la possibilité de s'installer librement en Europe» et «elle assure une stabilité dans la citoyenneté». Cependant, l'effectif faible du premier ( $e=11$ ) ne permet pas de considérer son association avec la deuxième opinion centrale comme importante. Reste donc le troisième item. Sur le filtrant des cliques (cf. Figure 2, partie inférieure), on remarque que le thème de la stabilité dans la citoyenneté apparaît dans deux cliques à trois éléments. Ce qui suggère donc un rôle organisateur de la représentation.

Au contraire, les items à valence négative ne forment pas sur l'arbre un réseau sémantique homogène: ils se greffent sur le sous-graphe  $G_B$  en trois points (liaisons «elle peut entraîner une désapprobation de la communauté d'origine»/«elle évite le problème du renouvellement de la carte de séjour», «elle exige de longues démarches administratives»/«elle est parfois contradictoire avec certains préceptes de l'Islam»/«elle peut aussi bien maintenir la marginalisation»). Par ailleurs, on remarque certaines associations aberrantes comme par exemple celle entre l'idée de la marginalisation et le thème des droits de l'homme. De même que l'arbre ne met pas en évidence une organisation structurée des opinions négatives, le filtrant des cliques ne contient pas de cliques susceptibles de dégager un noyau.

En somme, l'arbre maximum (plus précisément le sous-graphe  $G_B$ ) traduit une représentation monolithique et centrée autour de l'opinion: «la nationalité française assure une stabilité dans la citoyenneté».

La nationalité française



FIGURE 4. ARBRE MAXIMUM A2: ÉTUDIANTS RECEMMENT ARRIVÉS EN FRANCE

La comparaison de cette représentation avec celle des étudiants issus de la deuxième génération met en avant deux points principaux:

— D'une part, l'existence d'un invariant thématique. Les deux groupes perçoivent la nationalité française en rapport avec le fait de pouvoir poursuivre ou

non leur séjour en métropole. Soumis au dur régime des conditions de renouvellement des cartes de séjour, les jeunes maghrébins, quels qu'ils soient, voient dans la nationalité française un moyen pour stabiliser pour équilibrer leur statut administratif.

— D'autre part une différence qualitative fondamentale. Au plan structural, la représentation sociale des étudiants de culture maghrébine est homogène alors que celle des étudiants de la deuxième génération plus complexe, moins cohérente. Ce qui montre bien, conformément à notre hypothèse, que l'ambiguïté cognitive repérable sur l'arbre A1 n'est pas un biais.

## Discussion

La structure interne d'une représentation sociale peut donc se présenter parfois comme contradictoire. Certes, du point de vue de la logique formelle, cette conclusion reste assez «indigeste» puisque dans cette perspective, il n'est de structure que cohérente. Mais la pensée sociale n'est pas régie par des processus cognitifs de type hypothético-déductif: différentes du savoir scientifique, les représentations sociales consistent en moins à distinguer le vrai du faux qu'à fournir des cadres d'interprétation. On dit de la pensée sociale et du parler quotidien, comme le souligne Windisch (1989), «qu'ils sont 'incorrects', 'illogiques', 'simplistes', 'faux', 'aberrants'. En réalité, ils obéissent à des logiques autres». À notre avis, l'ambivalence des maghrébins de la deuxième génération à l'égard de la nationalité française n'est pas un fait isolé: elle serait un style socio-cognitif spécifique à cette population. Nous pensons en effet que le fait de partager une même identité culturelle conflictuelle s'accompagne d'ambiguïtés dans la manière de se représenter des objets socialement importants dans lesquels ils sont impliqués. Ces cognitions «contradictaires» ont déjà été repérées. Flament (1989) remarque la présence de rationalisations dans les discours des jeunes maghrébines de la deuxième génération (par exemple, lorsqu'elles déclarent: «je fume, mais c'est pas interdit par le Coran»). Par ailleurs, Sayad (1982) note que les «beurs» ont de leur corps une représentation équivoque: ils le perçoivent autant comme le support ostensible d'une identité arabe que comme un corps «honteux», dévalorisé, image stéréotypée et renvoyée par la société dominante.

On terminera donc en formulant l'hypothèse que les représentations sociales d'autres objets (de l'Islam, du droit de vote, du mariage mixte...) sont traversées par les mêmes contradictions.

## REFERENCES

- Abric, J.C. & Vacherot, G. (1976). Méthodologie et étude expérimentale des représentations sociales. Tâche, partenaire et comportement en situation de jeu, *Bulletin de Psychologie*, 29, 735-746.
- Abric, J.C. (1984). L'artisan et l'artisanat: analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale, *Bulletin de Psychologie*, Tome XXXVII, n° 366, 861-876.

- Abrie, J.C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset (Fribourg): Delval.
- Abrie, J.C. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales, *Les représentations sociales*, D. Jodelet (Dir.), Paris: PUF, Sociologie d'aujourd'hui.
- Aissani, Y., Bonardi, C. & Gueffucci, B. (1990). Représentation Sociale et noyau central: problème de méthode, *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 3 (à paraître).
- Andriamifidisoa, I. (1978). *Approche des représentations des relations sociales chez les malgaches*, Mémoire de DEA: Université de Provence.
- Bonardi, C. y Aissani, Y. (1990). Contribución del análisis de similitudes al estudio de las representaciones sociales, *Boletín de la Asociación Venezolana de Psicología Social*, 1 (à paraître).
- Benzecri, J.P. et coll. (1973). *L'analyse des données*. Paris: Dunod.
- Cattell, R.B. (1966). *Handbook of Multivariate Experimental Psychology*. Chicago: Rand McNally & Compagny.
- Cibois, P. (1980). *Représentations factorielles des tableaux croisant des données d'enquête étude de méthodologie sociologique*. Thèse, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Costa-Lascoux, J. (1985). La nationalité des enfants algériens en France: identité et appartenance. *Les algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*. Costa-Lascoux, J. et Termine, E. (Dir.). Grenoble: Publi Sud.
- Degenne, A. & Verges, P. (1973). Introduction à l'analyse de similitude, *Revue Française de Sociologie*, XIV, 471-512.
- Degenne, A. (1985). Présentation de l'analyse de similitude. *Informatique et Sciences Humaines*, 67, 7-26.
- Di Giacomo, J.P. (1981). Aspects méthodologiques de l'analyse des représentations sociales, *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 397-422.
- Flament, C. (1981a). L'analyse de similitude: une technique pour les recherches sur les représentations sociales, *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 375-395.
- Flament, C. (1981b). Vers un pluralisme méthodologique dans l'étude des représentations sociales, *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1, 423-427.
- Flament, C. (1987). Pratiques et représentations sociales, *Perspectives cognitives et conduites sociales*, I.I.. Beauvois, R. Joule & J.M. Monteil (Dirs.), Tome 1, Delval, Cousset (Fribourg), 143-150.
- Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales, *Les représentations sociales*, D. Jodelet (Dir.), Paris: PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 204-219.
- Grize, J.B., Verges, P. & Silem, A. (1987). *Les salariés face aux nouvelles technologies. Vers une approche socio-logique des représentations sociales*, Paris: CNRS.
- Larrue, J., Cassagne, J.M., Domenc, & Guelfucci, B. (1985). L'union de la gauche en France aux lendemains de sa rupture. Analyse d'une représentation sociale chez quelques adhérents du Parti Communiste. *Informatique et Sciences Humaines*, 67-84.
- Moliner, P. (1988). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales, *Bulletin de Psychologie*, 387, 759-762.
- Potter and Litton (1985). Some problems underlying the theory of social representation, *British Journal of Social Psychology*, 24, 81-90.
- Reinert, M. (1983). Une méthode de classification descendante hiérarchique application à l'analyse lexicale par contexte. *Les Cahiers de l'Analyse des Données*, 2, 187-193.
- Sayad, A. (1982). La naturalisation chez les immigrés algériens, ses conditions sociales et sa signification. *Recherches sur les migrations internationales. Première partie: la naturalisation comme aboutissement naturel de l'immigration*. G.R.E.C.O. 13, 3, 23-46.
- Sayad, A. (1982). La naturalisation comme rapport de force. *Recherches sur les migrations internationales. Première partie: la naturalisation comme aboutissement naturel de l'immigration*. G.R.E.C.O. 13, 4 et 5, 1-44.
- Verges, P. (1985). Interprétation au premier degré. L'analyse au plus près des propriétés mathématiques, *Informatique et Sciences Humaines*, 15<sup>e</sup> année, n° 67, 27-40.
- Windisch, U. (1989). Représentations sociales, sociologie et socio-linguistique. *Les représentations sociales*, D. Jodelet (Dir.), Paris: PUF, Sociologie d'aujourd'hui.

